



INTER 87 – FSU
Conseil départemental
de la Haute-Vienne

INTER 87 FSU - Conseil départemental 87

11, rue François Chénieux 87000 LIMOGES

Tél - Répondeur : 05 44 00 10 17 / Fax: 05 44 00 12 46

Email : fsu@haute-vienne.fr - Blog : fsu-cg87.over-blog.com

Permanences tous les jours

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Limoges, le 04 janvier 2022

TRAVAILLEURS SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX GREVE ET MANIFESTATION LE 11 JANVIER 2022

APRES LE 7 DECEMBRE, TOUS ENSEMBLE LE 11 JANVIER !

Le 7 décembre fut une journée historique dans le secteur social. Des milliers de travailleurs sociaux et médico-sociaux ont manifesté pour défendre leurs professions, leurs salaires, leurs conditions de travail, la qualité de la prise en charge des usagers.

Nous étions près de 800 à Limoges.

Malgré cette mobilisation nationale et locale sans précédent, le gouvernement est resté sourd aux revendications essentielles visant à sortir de la crise majeure qui secoue le travail social.

LE TRAVAIL SOCIAL DOIT ETRE DEFENDU AVEC LA PLUS GRANDE ENERGIE

Tout le secteur social est gangrené par un long et dévastateur désintérêt de l'Etat mais aussi de nombreux exécutifs départementaux à l'égard des professionnels et de leurs missions.

Faiblesse des rémunérations, précarisation des postes de travail, déqualification des emplois, recherche permanente des économies à réaliser, financement au prix de journée au détriment du financement global, non extension du SEGUR de la santé, blocage des carrières, absence d'un véritable statut pour les assistantes familiales, menaces sur les conventions collectives de nos collègues du privé... La liste est longue des motifs qui provoquent la colère des professionnels, quand ce n'est pas leur désengagement.

Les quelques timides réformes du secteur n'ont rien changé véritablement ni sur les traitements (accès catégorie A pour les assistants socio-éducatif) ni pour les publics accueillis (prise en charge des jeunes par l'aide sociale à l'enfance après leur majorité, pas de véritable statut pour les assistants familiaux). Les conditions de travail sont de plus en plus difficiles en termes d'horaires ou de nombre de mesures. Tous les voyants sont toujours au rouge.

La faiblesse de l'attractivité des métiers du social aggravé par la précarité des emplois proposés ajoute de la crise à la crise. Les effectifs des assistantes familiales ont baissé de 25% en 10 ans. Aujourd'hui, les employeurs n'arrivent plus à recruter de travailleurs sociaux quels que soient les postes à pourvoir.

**POUR GAGNER NOUS DEVONS ETRE ENCORE PLUS
NOMBREUX DANS LA RUE !!
RENDEZ-VOUS A LIMOGES DEVANT L'ARS LE 11
JANVIER A 10H30**

CHOISIR LA FSU, C'EST CHOISIR LA DEFENSE DES AGENTS !

La FSU est au service de tous les collègues, sans distinction de catégorie ou de métiers.

Depuis des années, elle est l'actrice principale de tous vos acquis (temps de travail, primes, œuvres sociales, avancements, conditions de travail...).

La FSU est indépendante, elle ne vit que des cotisations de ses adhérents.

Rejoignez-nous.

----- ✂ -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____ Mail : _____

Service : _____ Tél. : _____

souhaite adhérer à la FSU, merci de me contacter.

Bulletin à retourner à : **Section INTER 87 FSU Conseil départemental**
11 rue François Chénieux – CS 83112 - 87031 LIMOGES CEDEX 1



La cotisation est égale à 0,75% du traitement net (sans les primes) et 66% seront déduits de vos impôts sur le revenu. Si vous ne payez pas d'impôt, vous bénéficierez alors d'un remboursement équivalent à ce montant de 66%.

Pour un salaire (hors primes) de 1 300 € votre cotisation mensuelle sera de 9,75 €, avec la remise fiscale elle sera réellement de 3,25 € par mois soit 39 euros par an.

